
Pâtes — Échantillonnage pour essais

Pulps — Sampling for testing

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7213:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7213:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	1
5 Balles-échantillons (ou rouleaux-échantillons)	2
6 Mode opératoire	2
6.1 Généralités	2
6.2 Balles de pâte en feuilles	3
6.3 Pâtes (telles que balles de pâte en plaques, séchée en flocons)	3
6.4 Pâte en rouleaux	3
6.5 Balles de pâte en unités combinées	3
7 Rapport d'échantillonnage	3
Bibliographie	4

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7213:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 6, *Papier, carton et pâtes*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 172, *Pâtes, papier et carton*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7213:1981), dont elle constitue une révision mineure. Les modifications sont les suivantes:

- mises à jour pour se conformer aux exigences du format ISO;
- modifications rédactionnelles mineures.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Pâtes — Échantillonnage pour essais

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode d'obtention, en vue d'essais, d'un échantillon moyen représentatif d'un certain lot de pâte. Le présent document s'applique à toutes les sortes de pâtes expédiées en balles ou en rouleaux. Cette méthode d'échantillonnage est destinée à être utilisée pour tous les essais à l'exception de la détermination de la masse marchande, auquel cas d'autres Normes internationales s'appliquent telles que l'ISO 801-1 et l'ISO 801-2.

Si, toutefois, la pâte sert à la détermination de la masse marchande en plus d'autres propriétés, l'échantillon moyen obtenu conformément à la Norme internationale appropriée pour l'échantillonnage de la masse marchande peut également être utilisé pour déterminer ces autres propriétés.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1

lot

quantité de pâte d'une seule espèce ou qualité, sur laquelle on veut porter un jugement (généralement pour se conformer à des critères de qualité convenus)

Note 1 à l'article: Le nombre de balles ou de rouleaux constituant un lot peut être indiqué par la facture ou par accord entre les parties concernées.

3.2

balle-échantillon (ou rouleau-échantillon)

balle ou rouleau qui est choisi(e) pour prélever un échantillon

3.3

feuille-échantillon

quantité de pâte prélevée sur une balle-échantillon ou un rouleau-échantillon

3.4

échantillon moyen

réunion de l'ensemble des échantillons prélevés sur un lot déterminé

4 Principe

Des feuilles-échantillons de mêmes dimensions sont prélevées à partir d'un certain nombre de balles ou de rouleaux choisi(e)s au hasard dans le lot, puis réuni(e)s pour former un échantillon moyen.

NOTE Le nombre minimal de balles à échantillonner dépend de la taille du lot.

5 Balles-échantillons (ou rouleaux-échantillons)

Toutes les balles-échantillons ou tous les rouleaux-échantillons doivent être choisi(e)s au hasard afin qu'ils (elles) soient représentatifs (ives) du lot. Les balles-échantillons doivent être intacts et aussi peu endommagées que possible.

Pour obtenir un échantillon vraiment représentatif, il convient que la totalité du lot soit disponible pour l'échantillonnage. Le nombre minimal de balles-échantillons ou de rouleaux-échantillons, n , à prélever est donné dans le [Tableau 1](#). Quand le lot entier n'est pas disponible, il convient que le nombre de balles-échantillons soit convenu entre les parties intéressées. En l'absence de tout autre accord, la partie du lot disponible au moment de l'échantillonnage ne doit pas être inférieure à la moitié de la totalité du lot.

Si les balles ou les rouleaux comportent des numéros d'identification se rapportant à plusieurs séries, les balles-échantillons ou les rouleaux-échantillons doivent être prélevé(e)s au hasard et proportionnellement au nombre de balles ou de rouleaux dans chacune de ces séries, utilisant le principe énoncé dans le [Tableau 1](#).

Il convient de noter les marques et numéros d'identification pour s'y référer ultérieurement, si nécessaire.

Tableau 1 — Nombre de balles-échantillons (ou de rouleaux-échantillons) à prélever

Nombre total de balles (ou de rouleaux) dans le lot N	Nombre minimal de balles-échantillons (ou de rouleaux-échantillons) n
Inférieur ou égal à 100	10
101 - 200	15
201 - 300	18
301 - 400	20
401 - 500	23
501 - 600	25
601 - 700	27
701 - 800	29
801 - 900	30
901 - 1 000	32
Supérieur à 1 000	32

NOTE Le tableau est fondé sur le principe qu'il convient que n ne soit pas inférieur à la racine carrée de N . Cependant, le présent document n'exige pas que plus de 32 balles (ou rouleaux) soient prélevé(e)s quelle que soit la taille du lot.

6 Mode opératoire

6.1 Généralités

Prélever une feuille-échantillon sur chaque balle ou chaque rouleau. Enregistrer les numéros d'identification de toutes les balles ou de tous les rouleaux prélevé(e)s. Il convient que toutes les feuilles-échantillons contiennent environ la même masse de fibres sèches. Cette quantité dépend des essais qui seront effectués. Normalement, une quantité de 100 g par échantillon suffit.

Réunir les feuilles-échantillons pour former un échantillon moyen. L'envelopper pour le protéger de toute contamination. Le tenir à l'abri de la lumière du jour, de la chaleur et de l'humidité.

Prélever les feuilles-échantillons comme indiqué en [6.2](#), [6.3](#), [6.4](#) ou [6.5](#), selon le cas. Si la pâte doit être soumise à des recherches de traces de métaux, ne pas utiliser d'outils métalliques et éliminer tout bord coupé qui aurait pu être contaminé par des métaux.

6.2 Balles de pâte en feuilles

Ouvrir les balles-échantillons et choisir, au hasard, une feuille dans chaque balle. Ne pas prélever les cinq premières feuilles supérieures et inférieures, et éviter d'utiliser le matériau se trouvant à 7 cm à 8 cm du bord de la feuille. Dans chaque feuille prélevée, déchirer un échantillon de dimensions appropriées et rejeter le reste.

Pour éviter l'ouverture des balles, l'une des autres méthodes suivantes peut être utilisée:

- a) méthode d'échantillonnage par disques spécifiée dans l'ISO 801-2. Chaque feuille-échantillon comprend alors le même nombre de disques-éprouvettes;
- b) prélever une surface rectangulaire dans la balle entre les feuillards, à une profondeur suffisante pour obtenir un échantillon de dimensions suffisamment importantes pour permettre d'éliminer les trois premières feuilles et pour déchirer les bords coupés.

6.3 Pâtes (telles que balles de pâte en plaques, séchée en flocons)

L'échantillon peut être constitué de disques découpés, par exemple, selon les spécifications de l'ISO 801-2, ou de morceaux de pâte détachés en cassant le coin d'une plaque. Les couches extérieures, exposées, du matériau ne doivent pas être incluses.

6.4 Pâte en rouleaux

Enlever les trois couches extérieures du rouleau, puis découper ou déchirer un échantillon de dimensions appropriées, hors des bords du rouleau.

6.5 Balles de pâte en unités combinées

Si le lot est livré en unités combinées, composées d'un nombre de balles individuelles, le nombre approprié de balles-échantillons peut être prélevé au sommet et au bas de ces unités pour permettre un échantillonnage selon l'une des autres méthodes spécifiées en 6.2, sans qu'il soit nécessaire de démonter les unités.

7 Rapport d'échantillonnage

Si un rapport d'échantillonnage est nécessaire, il doit contenir les indications suivantes:

- a) tous les renseignements nécessaires à l'identification complète du lot;
- b) la référence au présent document (y compris l'année de publication) : ISO 7213:2021;
- c) la date et le lieu de l'échantillonnage;
- d) la quantité totale du lot et, si possible, le nombre de balles;
- e) la quantité de pâte disponible pour l'échantillonnage;
- f) le nombre de balles-échantillons (ou de rouleaux-échantillons) et leur identification (si elle existe);
- g) toute particularité inhabituelle observée au cours de l'échantillonnage;
- h) toute opération non spécifiée dans le présent document ou considérée comme facultative, susceptible d'avoir une incidence sur l'échantillonnage.

Bibliographie

- [1] ISO 801-1, *Pâtes — Détermination de la masse marchande des lots — Partie 1: Balles de pâtes en feuilles*
- [2] ISO 801-2, *Pâtes — Détermination de la masse marchande des lots — Partie 2: Balles de pâte (comme la pâte séchée en flocons) en plaques*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7213:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7213:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7213:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fb921cc2-f240-4836-9691-ef8d91a60fe2/iso-7213-2021>